



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2810>

Réforme de l'éducation et réforme de la Fonction Publique, même combat ! -

Agnès Dumand

**l'école
emancipée**

- SNUipp-FSU - Conseil national de mai 2019
Date de mise en ligne : samedi 11 mai 2019
Date de parution : 11 juin 2019

L'École Émancipée

Le recul amorcé par la commission sénatoriale qui sonnerait le glas des EPSF, ainsi que les annonces post grand débat pour l'école, ne doivent pas faire oublier les mutations funestes qui s'opèrent déjà dans l'éducation nationale ainsi que tous les autres aspects néfastes de la loi dite de « confiance » : maintien du principe d'une école à trois vitesses avec la création d'établissements d'excellence qui offrent un cursus d'élite, le statut hiérarchique des directeurs et directrices, le maintien du cadeau au privé, une entrée dans le métier toujours plus dégradée, l'extension des expérimentations ou encore la formation continue obligatoire « en priorité en dehors des obligations de service d'enseignement » sont inacceptables.... Mais nous ne sommes pas dupes de ces manoeuvres gouvernementales qui n'ont d'autre but que de museler la colère de la communauté éducative. Car le cap que le gouvernement a choisi de garder en matière de dépense et d'action publiques laisse peu de crédit à ces annonces.

Elles ne peuvent en aucun cas conduire à une baisse de la mobilisation de nos collègues et des parents d'élèves, notamment à la veille d'une journée de grève contre le rouleau compresseur que constitue le projet de loi réformant la fonction publique.

Il nous faut explicitement faire le lien entre cette réforme et celles menées dans l'éducation qui portent en germe la casse du service public d'éducation : recours accru à la contractualisation, suppression de postes, rémunération au mérite, amenuisement des CAP, externalisation des missions de service public... autant d'éléments qui visent à mettre au pas les personnels. La diminution du nombre de postes ouverts aux concours d'année en année, conjuguée à la réforme de la formation initiale prévue par Blanquer ouvre grand la porte à l'embauche massive de contractuel.les, non formés et sous payés mais corvéables et qui pourront pourvoir les postes annoncés. La rémunération au mérite, déjà tentée dans les ECLAIR et le recours accru à l'indemnitaire est une autre manière d'individualiser les rapports avec la hiérarchie, de casser les collectifs de travail et les résistances. Cette réforme c'est aussi l'arbitraire et la flexibilité comme mode de gestion des ressources humaines ! N'en voit-on pas les prémices dès cette année avec les mouvements pilotés d'en haut et les oubliés des promotions. De plus en plus opaque, les opérations liées aux carrières mettent au second plan la qualification, la certification et l'expérience pour mieux répondre aux attentes de l'administration. Sans travail paritaire possible, l'équité et la transparence passent à la trappe. Sans pouvoir saisir les CAP, il ne restera comme seule possibilité aux agent-e-s que d'opérer des recours contentieux. Exit les CHS-CT ! Au moment où nous aurons le plus besoin de cet outil pour mesurer les impacts des restructurations qui vont s'opérer sur nos conditions de travail.

Alors oui les réformes de l'éducation et la réforme de la fonction publique c'est le même combat. Même si la loi Blanquer tombe, et nous en sommes loin, soyez sûre qu'elle ne sonnera pas la fin de l'entreprise de démantèlement du service public d'éducation.

Profitons du vent de colère qui traverse l'école pour emmener encore plus fortement la profession dans la rue le 9 mai et après, et pesons dans la FSU et dans l'intersyndicale FP pour amplifier le rapport de force nécessaire pour faire reculer les contre réformes et le gouvernement.